

La Dhuis

Brouillage sur les ondes

Les habitants du quartier de la Dhuis reçoivent très mal plusieurs radios de service public sur la bande FM. Le Bagnolet Mensuel a voulu percer ce mystère. Des pistes apparaissent.



Le quartier de la Dhuis est plongé dans le silence radio. Des habitants ne peuvent recevoir ni France Inter, ni France Culture, ni France Musiques sans un bruit de fond permanent, qui couvre parfois complètement les émissions. Il en est de même sur le périphérique, quand on approche de l'échangeur de Bagnolet.

« La propagation hertzienne est un phénomène physique incertain, lié à la nature, à la météo et à de multiples facteurs » estime Sylvain Anichini, directeur délégué de Radio France. Selon lui, trop de stations ont été autorisées à émettre à trop de puissance au même endroit, entraînant un encombrement des ondes. « C'est la rançon de la richesse de l'offre. Paris compte 47 programmes en FM, contre 28 à Londres », surenchérit-il.

Des mesures d'audiométrie sont actuellement effectuées par les techniciens de Radio France. Une fois les résultats connus, des pourparlers seront engagés avec les diffuseurs et le CSA. Celui-ci pourra décider une éventuelle modification de la puissance ou des fréquences, voire le déplacement des antennes. Cette procédure technique et amiable prendra quelques mois. D'ici là, France Inter est audible sur grandes ondes : 1852 m/ 162 kHz.

Ce problème ne date pas d'hier

« Je suis arrivé à Bagnolet il y a quatre ans et depuis ce temps, j'ai des problèmes de réception de mes radios préférées », témoigne Michel Léon, habitant du quartier. Excédé, il a pris les

choses en main, a écrit au maire, au député, au président de TDF et à celui du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), Dominique Baudis. Les élus locaux l'ont relayé dans sa démarche. La question a été évoquée en conseil de quartier et une pétition signée par plus d'une centaine d'habitants a été envoyée à M. Baudis. Michel Léon attend toujours une réponse. « La question est d'autant plus importante que France Inter est une radio d'urgence », fustige ce dernier. En effet, en cas de catastrophe naturelle, panne généralisée, attentat, bombardement..., les citoyens sont invités à brancher leur poste de radio, alimenté par pile, sur la fréquence de France Inter, pour écouter les instructions.

Les mystères des ondes ?

D'après les techniciens de TDF et du CSA, « La réponse (...) se trouve sur les deux tours des Mercuriales, au sommet desquelles deux émetteurs ont été installés (Towercast et TDF) », pouvait-on lire dans *Le Parisien* du 25 décembre dernier. Selon le quotidien, la vingtaine de radios émises depuis ces deux émetteurs créent un champ électromagnétique puissant qui peut perturber la réception des fréquences voisines, notamment celles de Radio France (émises à partir de la Tour Eiffel). Or, Towercast et TDF respectent les normes imposées par le CSA.

Responsable du spectre – la distribution des fréquences – au CSA, Jean-Jacques Claudel évoque les collines du XX^e arrondissement et la proximité du périphérique qui, enterré, crée une sorte de trou dans le faisceau d'ondes. « Dans une zone de réception difficile, un champ électromagnétique fort peut gêner ». Il met aussi en cause les « postes mobiles, non protégés », c'est à dire n'étant pas reliés à une antenne collective comme la télévision. Michel Léon s'insurge contre cette réponse « trop facile », qui fait retomber la faute sur les auditeurs. Affaire à suivre... ●

Ça ouvre rue Sadi-Carnot

Une agence BNP Paribas équipée de trois

distributeurs de billets vient de s'installer 12 rue Sadi-Carnot.

Horaires d'ouverture : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi ; fermeture à 15h30 le samedi.

Au 19 de la même rue, Phone Gallieni propose depuis fin janvier des cabines et cartes téléphones pour joindre le monde entier, ainsi que 10 postes informatiques pour surfer sur Internet

(2,50 euros de l'heure). Ouverture 7 jours sur 7 de 10h à 23h.

Château de l'Étang

Fermé pour cause d'extension et de réaménagement, le parc du Château de l'Étang ouvrira ses portes début avril. D'ici cette date, les personnes et associations qui utiliseront les locaux du château devront emprunter le portail situé à l'angle de la rue de Pantin et de l'avenue Gambetta.